REGLEMENT Trophée Enduro des Alpes 2027

Article 1 : Généralités et organisation

Le Trophée Enduro des Alpes (TEA) est organisé par la société Dose de Sport (SIRET : 82036770400013) représentée par son président Théo Micheletti.

Le TEA 2027 regroupe 8 épreuves VTT enduro. Ces courses se font avec la participation des différents acteurs locaux en fonction des étapes (offices de tourisme, remontées mécanique, communes d'accueil etc.).

En s'inscrivant sur une ou plusieurs étapes du TEA, le pratiquant s'engage à respecter l'ensemble des points du présent règlement.

Article 2 : Le Trophée Enduro des Alpes

Le Trophée Enduro des Alpes est un regroupement de 8 épreuves VTT enduro dont 2 épreuves hors-série : Enduro Oz 3300 (hors classement général) et le Stand Up Enduro d'Auron

Le TEA 2027 qui se déroule aux dates suivantes :

- Enduro de Montclar Vallée de la Blanche (TEA #1) 6 et 8 mai 2027
- Enduro Oz 3300 – Espace Alpe d'Huez (TEA #2) 24 au 27 juin 2027
- Enduro de la Forêt Verte (TEA #3) 3 et 4 juillet 2027
- Enduro des Belleville (TEA#4) 17 et 18 juillet 2027
- Enduro d'Aussois (TEA #5) 28 et 29 août 2027
- Enduro Reallon Serre-Ponçon (TEA #6) 4 et 5 septembre 2027
- Derby de la Croix de Chamrousse (TEA #7) 18 et 19 septembre 2027
- Stand Up Enduro d'Auron (TEA #8) du 16 et 17 octobre 2027

Il revient à chacun d'évaluer son niveau en fonction de la difficulté des pistes et chaque participant s'engage à rouler dans le cadre d'une gestion rationnelle de ses possibilités et de sa forme physique.

L'objectif est de proposer aux participants des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).

Les VAE sont autorisés et concourront dans un classement spécifique à leur catégorie.

A propos des courses chronométrées, sur chacune des étapes les participants marquent des points en fonction de leur classement (voir article suivant pour plus d'information à ce sujet). Ces points sont comptabilisés et mis à jour tout au long du trophée dans un classement général cumulé.

Les étapes s'achèvent par une remise des prix pour les participants terminant sur le podium dans les différentes catégories récompensées. Un tirage au sort avec des lots à gagner sera effectué parmi l'ensemble des compétiteurs sur certaines étapes.

Article 3 : Les courses

- Etape 1 : Enduro de Montclar Vallée de la blanche

3ème édition de l'enduro de Montclar Vallée de la Blanche le jeudi 6, le vendredi 7 et samedi 8 mai 2027.

Jeudi : Reconnaissances libres des spéciales avec secours mis en place par l'organisation. (Pas de ravitaillements et d'assistance mécanique)

Vendredi matin : Reconnaissances libres des spéciales avec secours mis en place par l'organisation. (Pas de ravitaillements et d'assistance mécanique)

Vendredi après-midi : Enduro (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA).

Samedi : Enduro (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA).

Plusieurs remontées en télésiège sont également prévues sur cet enduro.

Un horaire de départ indicatif pour la première spéciale sera donné à chaque pilote au moment du retrait de sa plaque. Les départs pour les spéciales suivantes se feront ensuite au fur et à mesure par ordre d'arrivée au départ de la spéciale afin de fluidifier au maximum les tracés et éviter les temps d'attentes.

Chaque pilote partira en individuel ou en équipe toute les 20s et aura pour seul adversaire le chronomètre. Pour les personnes roulant à plusieurs sur la course, il est possible de partir ensemble au départ de toutes les spéciales.

Il est strictement interdit d'utiliser un autre moyen de locomotion que son propre vélo durant les liaisons entre les différentes spéciales de l'enduro de Montclar vallée de la blanche.

Pour cette édition 2027, l'organisation limite le nombre de places à 350.

- Etape 2 : Enduro Oz 3300 – Espace Alpe d'Huez

8ème édition de l'Enduro Enduro Oz 3300 – Espace Alpe d'Huez du jeudi 24 et dimanche 27 juin 2027.

Voir règlement : Enduro Oz 3300 – Espace Alpe d'Huez

- Étape 3 : Enduro de la Foret Verte

1ère édition de l'enduro Vars Risoul La Forêt Verte le samedi 3 et dimanche 4 juillet 2027.

Samedi : Reconnaissances libres des spéciales avec secours mis en place par l'organisation. (Pas de ravitaillements et d'assistance mécanique)

Dimanche : Enduro (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA)

Un horaire de départ indicatif pour la première spéciale sera donné à chaque pilote au moment du retrait de sa plaque. Les départs pour les spéciales suivantes se feront ensuite au fur et à mesure par ordre d'arrivée au départ de la spéciale afin de fluidifier au maximum les tracés et éviter les temps d'attentes.

Chaque pilote partira en individuel ou en équipe toute les 20s et aura pour seul adversaire le chronomètre. Pour les personnes roulant à plusieurs sur la course, il est possible de partir ensemble au départ de toutes les spéciales.

Il est strictement interdit d'utiliser un autre moyen de locomotion que son propre vélo durant les liaisons entre les différentes spéciales de l'enduro de Vars Risoul la Forêt Verte.

Pour cette édition 2027, l'organisation limite le nombre de places à 350.

- Etape 4 : Enduro des Belleville

11ème édition de l'Enduro des Belleville le samedi 17 et dimanche 18 juillet 2027 à Saint Martin des Belleville / Les Menuires (Savoie).

Samedi : Reconnaissances libres des spéciales avec secours mis en place par l'organisation. (Pas de ravitaillements et d'assistance mécanique)

Dimanche : Enduro (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA)

Un horaire de départ indicatif pour la première spéciale sera donné à chaque pilote au moment du retrait de sa plaque. Les départs pour les spéciales suivantes se feront ensuite au fur et à mesure par ordre d'arrivée au départ de la spéciale afin de fluidifier au maximum les tracés et éviter les temps d'attentes.

Chaque pilote partira en individuel ou en équipe toute les 20s et aura pour seul adversaire le chronomètre. Pour les personnes roulant à plusieurs sur la course, il est possible de partir ensemble au départ de toutes les spéciales.

Pour cette édition 2027 l'organisation limite le nombre de places à 350 pour l'Enduro

- Etape 5 : Enduro Aussois

4ème édition de l'Enduro d'Aussois le samedi 28 et dimanche 29 aout 2027.

Samedi : Reconnaissances libres des spéciales avec secours mis en place par l'organisation. (Pas de ravitaillements et d'assistance mécanique)

Dimanche : Enduro (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA)

Un horaire de départ indicatif pour la première spéciale sera donné à chaque pilote au moment du retrait de sa plaque. Les départs pour les spéciales suivantes se feront ensuite au fur et à mesure par ordre d'arrivée au départ de la spéciale afin de fluidifier au maximum les tracés et éviter les temps d'attentes.

Chaque pilote partira en individuel ou en équipe toute les 20s et aura pour seul adversaire le chronomètre. Pour les personnes roulant à plusieurs sur la course, il est possible de partir ensemble au départ de toutes les spéciales.

Il est strictement interdit d'utiliser un autre moyen de locomotion que son propre vélo durant les liaisons entre les différentes spéciales.

Pour cette édition 2027 l'organisation limite le nombre de places à 350 pour l'Enduro.

- Etape 6 : Enduro Réallon Serre Ponçon

2ème édition de l'Enduro Réallon Serre Ponçon le samedi 4 et dimanche 5 septembre 2027.

Samedi : Reconnaissances libres des spéciales avec secours mis en place par l'organisation. (Pas de ravitaillements et d'assistance mécanique)

Dimanche : Enduro (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA)

Un horaire de départ indicatif pour la première spéciale sera donné à chaque pilote au moment du retrait de sa plaque. Les départs pour les spéciales suivantes se feront ensuite au fur et à mesure par ordre d'arrivée au départ de la spéciale afin de fluidifier au maximum les tracés et éviter les temps d'attentes.

Chaque pilote partira en individuel ou en équipe toute les 20s et aura pour seul adversaire le chronomètre. Pour les personnes roulant à plusieurs sur la course, il est possible de partir ensemble au départ de toutes les spéciales.

Il est strictement interdit d'utiliser un autre moyen de locomotion que son propre vélo durant les liaisons entre les différentes spéciales.

Pour cette édition 2027 l'organisation limite le nombre de places à 300 pour l'Enduro.

- Étape 7 : Derby de la Croix de Chamrousse

12ème édition du mythique Derby de la Croix de Chamrousse

Samedi : Nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA.

Chaque pilote partira en individuel ou en équipe toute les 20s et aura pour seul adversaire le chronomètre. Pour les personnes roulant à plusieurs sur la course, il est possible de partir ensemble au départ de toutes les spéciales.

Départ de la liaison pour accéder à la SP1 et fin de la course devant l'office de tourisme de Chamrousse 1650.

Dimanche : Finale dans une superbe ambiance depuis la croix de Chamrousse à 2250m d'altitude (accès via la télécabine) avec des départs en petites vagues format « mass start » entre la Croix de Chamrousse et le parc d'Uriage (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA).

Les 2 jours de courses seront comptabilisés dans le classement du Derby de la Croix de Chamrousse.

Plusieurs (petites) parties montantes sont présentes sur le tracé, il faudra donc allier bagage technique et condition physique pour venir à bout de ce magnifique derby.

Des vagues de 30 personnes s'élanceront au départ de la Croix de Chamrousse le dimanche matin pour la finale. Entre 5 et 10min d'attente entre les vagues pour fluidifier au mieux le tracé du derby et éviter au maximum les "bouchons".

Positionnement dans les vagues de départ selon les classements du samedi afin que tous les participants puissent rouler avec des personnes de leur niveau.

Navettes samedi :

Un service de navettes est mis en place par l'organisation pour remonter les pilotes et les vélos des Seiglières jusqu'à la station de Chamrousse à l'issue de la course.

Ce service de navette est proposé à 10€ par rotation. Il n'est bien sûr pas obligatoire et il est tout à fait possible pour les pilotes de s'arranger par leurs "propres moyens" pour remonter sur la station. (Attention, la route départementale la plus directe entre les Seiglières et la station de Chamrousse sera fermée le temps de la course et oblige les participants à passer par la montée de Vaulnavey.

Navettes dimanche :

Un service de navettes (location bus) est mis en place par l'organisation pour remonter les pilotes à leur voiture jusqu'à la station de Chamrousse à l'issue de la course le dimanche après le derby.

Ce service de navette est proposé à 7€ par rotation. Il n'est bien sûr pas obligatoire et il est tout à fait possible pour les pilotes de s'arranger par leurs "propres moyens" pour remonter sur la station.

Il est strictement interdit d'utiliser un autre moyen de locomotion que son propre vélo durant les liaisons entre les différentes spéciales de l'enduro du derby de Chamrousse.

Pour cette édition 2027 l'organisation limite le nombre de places à 400 pour le derby

- Etape 8 : Auron Stand'Up Enduro

5ème édition de l'enduro de Auron le samedi 16 et dimanche 17 octobre 2027. Dans le cadre du Stand'Up Enduro.

Samedi : Manche de placement (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA)

Dimanche : Enduro (nombres de spéciales, distances et dénivelés visibles sur le site internet du TEA)

Un horaire de départ indicatif pour la journée du samedi sera donné à chaque pilote au moment du retrait de sa plaque. Le départ de la SP1 se fera en fonction du classement de la veille et les départs pour les spéciales suivantes se feront ensuite au fur et à mesure par ordre d'arrivée au départ de la spéciale afin de fluidifier au maximum les tracés et éviter les temps d'attentes.

Chaque pilote partira en individuel ou en équipe toute les 20s et aura pour seul adversaire le chronomètre. Pour les personnes roulant à plusieurs sur la course, il est possible de partir ensemble au départ de toutes les spéciales.

Pour cette édition 2027 l'organisation limite le nombre de places à 350 pour l'Enduro.

Article 4 : Inscriptions et conditions de participation

Les étapes du Trophée Enduro des Alpes sont ouvertes à tous, licenciés compétition à la Fédération Française de Cyclisme (ou FSGT/Ufolep) ou non.

L'inscription est limitée sur chaque course (voir Article 3). Elle sera validée lorsque le formulaire d'inscription en ligne (pas d'inscription papier) sera dument complété et le paiement accepté. S'il reste de la place sur les étapes, l'organisation ouvrira des inscriptions directement sur place avec le dernier tarif en vigueur.

Age minimum : toute personne souhaitant s'inscrire à une des étapes du Trophée Enduro des Alpes devra obligatoirement avoir au minimum 15 ans pendant l'année 2027. Exemple : si un mineur a 15 ans au mois de novembre 2027 l'inscription est possible, car seule l'année de naissance est prise en compte. Pour les mineurs, l'inscription devra être obligatoirement accompagnée d'une autorisation parentale signée au moment du retrait de la plaque. En accordant ce droit, les responsables légaux consentent à ce que leur enfant évolue librement sur le tracé de la course.

Les participants aux courses devront fournir une copie de leur licence VTT 2027 **compétition (Française ou UCI)** valide ou à défaut un certificat médical original tamponné de moins de 1 an, **de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition**. L'organisation couvre les participants uniquement dans le cadre de la course et non en cas de conduite ou pratique dangereuse.

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra pas participer à l'épreuve.

L'organisation demandera une caution à hauteur de 60 euros pour le prêt d'un transpondeur pour le chronométrage de l'épreuve.

Article 5 : Parcours et Balisage

Les reconnaissances sont autorisées la veille des courses pour les étapes de Montclar, Oz en Oisans, de Vars-Risoul, Belleville, Réallon et Auron

Les parcours sont balisés par de la rubalise, flèches, et divers panneaux directionnels. Les points dangereux seront surveillés par des signaleurs et seront signalées et protégées.

Les départs seront matérialisés par des panneaux, oriflammes et lignes au sol. Les arrivées seront indiquées par des panneaux.

Les VTT électriques partent en premier sur toutes les étapes du Trophée Enduro des Alpes et dans la mesure du possible l'organisation essaie de leur proposer un parcours adapté.

Afin d'éviter tout accidents, le respect du code de la route est obligatoire sur les routes traversées.

Il est obligatoire de suivre les chemins existants et de respecter les tracés des épreuves. Toutes les coupes, non-respect du parcours sont interdites. De nombreux signaleurs seront placés tout au long des parcours pour constater toutes infractions au règlement.

Le comité de course se réserve le droit de redéfinir les itinéraires si des circonstances imprévues ou indépendantes de sa volonté les y contraignent.

Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par l'organisation via le personnel et les bénévoles présents sur le terrain.

En cas d'accident, prévenir le poste de secours (le numéro de téléphone du PC sera indiqué dans le briefing de course). En cas d'abandon d'un concurrent, ce dernier se doit de le signaler dans les meilleurs délais à l'équipe d'organisation un plan pour les spectateurs sera communiqué quelques semaines avant chaque étape pour que les personnes qui souhaitent accompagner les coureurs puissent se positionner à des endroits stratégiques et faciles d'accès.

Article 6 : Obligation d'équipement

Pensez à bien vérifier le bon état de marche de votre VTT avant de vous lancer sur les étapes du Trophée Enduro des Alpes. Les VTT doivent avoir un bon état général, un cadre non fendu et des freins fonctionnels.

Sur toutes les épreuves (reconnaissances et courses) : casque intégrale, dorsale (sac à dos dorsale accepté), genouillères, gants longs obligatoires en spéciale. Les coudières sont fortement conseillées. Le port d'un casque léger est accepté en liaison. Les caméras embarquées sont acceptées en reconnaissance et en course.

L'usage d'un VTT semi-rigide est autorisé mais l'organisation recommande d'avoir un VTT de type enduro tout suspendu avec un débattement minimum de 140-160mm. Il est possible de réaliser les épreuves avec un VTT de type DH mais vous serez (fortement) désavantagés dans les zones de montées et de pédalage en liaison.

Des contrôles techniques pourront être effectués à tout moment. Si l'organisation détecte un pilote ou un VTT ne correspondant pas aux critères ci-dessus, le pilote se verra refuser le départ.

Il est obligatoire de conserver sur soi un téléphone portable. Un kit de réparation est à prévoir : au minimum 2 chambres à air, pompe, rustines, dérive chaîne, clés Allen et une trousse de premiers soins.

Emportez un vêtement chaud et un vêtement de pluie, la météo en montagne change très vite, et les orages sont fréquents.

VAE :

Deux catégories VAE seront mises en place sur la saison 2027 du TEA :

STANDARD → moteur autorisé < 750W

OPEN → moteur >750 W

Conformément à la réglementation applicable aux vélos à assistance électrique, l'assistance du moteur doit être interrompue au-delà de 25 km/h. Tout vélo ayant fait l'objet d'un débridage, qu'il soit mécanique ou logiciel, permettant de maintenir l'assistance au-delà de cette vitesse sera reclassé en catégorie Open.

L'organisation se réserve le droit d'effectuer des contrôles de vitesse avant, pendant ou après la course, notamment lors de phases de relance ou sur des portions adaptées, à l'aide d'un dispositif de mesure permettant de vérifier que l'assistance est bien coupée au-delà de 25 km/h.

Le participant accepte ces contrôles et s'engage à présenter un vélo conforme aux caractéristiques déclarées lors de son inscription.

Si les participant ont un moteur au dessus de 750W, il faudra justifier que le moteur ne peut pas dépasser 750W pour participer en catégorie standard.

De plus les étapes du TEA sont à effectuer avec une seule batterie (il n'est pas possible de recharger ni d'avoir une assistance extérieure à partir du moment où la course a commencé).

Sur chacune des étapes du Trophée Enduro des Alpes, le concurrent aura le droit qu'à un seul et unique vélo pour les reconnaissances et la course, qu'il devra utiliser pour les liaisons et les spéciales. Sinon le participant sera noté DNF est marquera 1 seul point pour le classement général. Il pourra cependant changer de vélo entre les étapes.

Article 7 : Pratique et respect

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévu dans le meilleur esprit sportif possible. Tout comportement dangereux ou anti sportif sera sanctionné par un retrait de la plaque de cadre et de la puce chrono.

Les liaisons sont obligatoirement faites à vélo sauf indication contraire de l'organisation.

En course, le coureur est invité à porter secours à toute personne qui nécessiterait de l'aide (accident), ou à prévenir un contrôleur de tout problème qui mette en péril autrui. Des ajustements au niveau de son chrono pourront être effectué afin de ne pas le pénaliser.

Pour préserver la pérennité des milieux naturels traversés, les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur le parcours. De nombreuses poubelles seront mises à disposition par l'organisation.

Tout comportement jugé irrespectueux envers un autre participant, un bénévole, une personne de l'organisation ou tout autre personne prenant part à la course sera pénalisé avec au minimum une pénalité de 30 secondes.

Article 8 : Assurance et responsabilité

- L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement.

- L'organisation assure également les participants ayant payés leur inscription et porteurs d'une plaque de cadre officielle de l'événement et respectant les conditions d'inscription et de circulation (identité, jour, parcours...) pour tout accident causé aux tiers. Cette assurance s'applique selon certaines conditions, une franchise existe.

- La licence FFC ne couvre pas les accidents individuels des participant(e)s. Une assurance « individuelle accident » est souscrite pour les participants par l'organisateur pour les dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne.

- Toute personne rétrocédant sa plaque de cadre personnelle à une tierce personne, sans l'accord de l'organisation, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Ainsi toute personne participant à l'évènement sous le nom d'une tierce personne ne sera pas couverte par l'organisateur.

- Outre l'assurance souscrite par l'organisation, chaque participant doit être couvert au titre d'une assurance personnelle responsabilité civile.

- L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipements individuels et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

Article 9. Catégories et classement

A l'issu de chaque étape, un classement individuel est établi. Le classement est calculé à partir du cumul des temps sur chaque spéciale. Pour le derby c'est l'ordre d'arrivée et temps global de la descente du dimanche qui est pris en compte.

En cas d'égalité, les participants seront départagés par le meilleur temps obtenu sur la dernière spéciale.

Les catégories récompensées à l'issue de la course sont les suivantes : Scratch homme, Scratch femme, scratch VTTAE (née en 2012 et avant) ; Cadets homme (né entre 2011 et 2012) ; Juniors homme (né entre 2009 et 2010) ; Seniors homme (né entre 1988 et 2008) ; Masters 40 (né entre 1978 et 1987), Masters 50 (né en 1968 et 1977), Masters 60 (Né en 1967 et avant)
Il n'y aura pas de catégorie matérielle et tout le monde concourra dans une seule et même catégorie matérielle sauf les vélos électriques qui seront classés dans une catégorie à part.

Un classement binôme et équipe (de 3 à 5 personnes) est également mise en place sur le Trophée Enduro des Alpes 2027.

Les classements binômes seront effectués en cumulant les temps des deux personnes composant le binôme. Les classements équipes seront effectués en cumulant le temps des 3 meilleurs membres d'une équipe. Exemple : si une équipe est composée de 5 personnes, les temps du 4ème et 5ème de l'équipe ne sont pas comptabilisés pour le

classement équipe (tous les temps sont bien comptabilisés pour les classements individuels) et le temps retenu pour l'équipe sera le temps cumulé du 1er, 2ème et 3ème de l'équipe.

Au niveau des classements individuels, l'ensemble des participants au classement scratch et par catégorie aux différentes étapes du TEA marquent des points qui seront comptabilisés en vue de l'établissement d'un classement général cumulé. Le classement général du Trophée Enduro des Alpes se fera par attribution et addition des points acquis sur les 6 étapes. En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places totalisées sur l'ensemble des 6 courses et si cela ne suffit pas alors ils seront départagés par celui qui aura réalisé la meilleure place au moment de la dernière course.

Il n'est pas obligatoire de participer à toutes les étapes du Trophée mais seuls les participants ayant participé au minimum à 5 courses sur 6 pourront figurer dans le classement général cumulé. Il est également impératif d'être présent à la dernière étape (Derby de Chamrousse) pour pouvoir être récompensé dans le classement général cumulé.

Les participants qui abandonnent lors de l'épreuve mais qui ont au moins un chrono sur le départ de la première spéciale seront notés DNF et marqueront 1 point. Les participants qui pour toutes raisons les obligent à ne pas prendre le départ seront notés DNS et marqueront 0 point.

Si un participant effectue les 6 étapes du Trophée, 1 étape sera considérée comme « joker » et seul ses 5 meilleurs classements seront comptabilisés dans son classement général cumulé.

Le classement général sera récompensé lors de l'étape Finale.

Il n'y a pas de prize money sur le Trophée Enduro des Alpes, les podiums sont récompensés par des lots matériels de nos partenaires et acteurs locaux.

La valeur des lots sera en fonction du classement obtenu par le participant.

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve en elle-même ou le comportement des autres concurrents devront être présentés au directeur de course dans un délai de 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 30 mn après l'affichage des temps finaux.

Dans tous les cas un collège de commissaires et le directeur de course se réuniront afin de statuer. Tout pilote concerné par une réclamation sera entendu par ce même collège.

TROPHÉE
ENDURO
DES ALPES

Voici le détail de l'attribution des points valable sur chacune des étapes :

Place	Points	Place	Points
1	500	55	73
2	450	56	71
3	420	57	69
4	400	58	67
5	380	59	65
6	370	60	63
7	360	61	61
8	350	62	59
9	340	63	57
10	330	64	55
11	320	65	53
12	310	66	51
13	300	67	49
14	290	68	48
15	280	69	47
16	270	70	46
17	260	71	45
18	250	72	44
19	240	73	43
20	230	74	42
21	225	75	41
22	220	76	40
23	215	77	39
24	210	78	38
25	205	79	37
26	200	80	36
27	195	81	35
28	190	82	34
29	185	83	33
30	180	84	32
31	175	85	31
32	170	86	30
33	165	87	29
34	160	88	28
35	155	89	27
36	150	90	26
37	145	91	25
38	140	92	24
39	135	93	23
40	130	94	22
41	125	95	21
42	120	96	20
43	115	97	19
44	110	98	18
45	105	99	17
46	100	100	16
47	95	101 à 150	10
48	90		
49	85	151 à 200	7
50	83		
51	81	201 à 250	5
52	79		
53	77	251 et +	3
54	75		

Article 10 : Annulation - Remboursement

À tout moment, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement ou de modifier le parcours, sans préavis, et sans date de report de date. En effet, l'organisateur et les différentes parties prenantes sur les étapes peuvent émettre un avis défavorable, par simple appréciation, que toutes les conditions (de sécurité) ou en termes d'autorisations ne sont pas réunies pour un bon déroulement, justifiant une annulation de l'épreuve.

Conditions d'annulation et de remboursement participant :

- Jusqu'à M-1, remboursement à 85% de votre inscription pour tout motif valable (Hors frais d'inscription)
- Entre M-1 et J – 15 : Remboursement à 70% de votre inscription pour tout motif valable (Hors frais d'inscription)
- Entre J-15 et J-7 : Remboursement à 50 % de votre inscription pour tout motif valable (Hors frais d'inscription)
- Après J-7 : aucun remboursement sauf sous présentation d'un certificat médical
- Remboursement à 100% ((Hors frais d'inscription) pour toute raison médicale sous présentation d'un certificat à inscriptions@dosedesport.com (peu importe la période)

Article 11 : Droit à l'image

En participant à une ou plusieurs étapes du Trophée Enduro des Alpes, le pratiquant s'expose en public, et admet par sa présence, que son image puisse être utilisée sans son consentement explicite. Les photos et vidéos pourront être utilisées sur les supports de communications respectifs des organisateurs (tous les participants, en s'inscrivant donne leur accord à l'organisation pour l'utilisation de leurs images et de ses communications).

Toute inscription à l'une ou plusieurs étapes du Trophée Enduro des Alpes implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect du règlement peut entraîner le retrait par l'organisation de la plaque de cadre.